

Description du poste

Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis près de 70 ans.

Par conviction et engagement, le quotidien de nos clients est notre métier.

A l'ADMR, nous sommes reconnus pour nos compétences et notre expérience dans les pôles d'activités et services :

- Enfance et parentalité,
- Accompagnement du handicap,
- Entretien de la maison,
- Services et soins aux séniors.

L'ADMR, c'est aussi 46 associations - 1 Service Soins Infirmiers A Domicile – 1 Centre de Santé Polyvalent sur le département de la Vienne.

La Fédération ADMR recherche aujourd'hui pour ses **Associations ADMR (86 Vienne)** des **Aides à domicile (H/F)**.

Vos missions :

L'activité principale est le maintien à domicile d'une personne en situation de dépendance :

- Entretien courant de la maison : entretien de la maison et du linge,
- Aider aux actes essentiels de la vie (toilette, habillage, aide aux repas...),
- Aider aux déplacements dans la maison,
- Veiller sur l'évolution de la personne et la stimuler.

Votre profil :

Dans l'idéal, vous êtes titulaire d'un **diplôme dans le secteur de l'Aide à la personne** (ex : Accompagnement services à la personne, Accompagnement à domicile, Employé familiale, Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale, Diplôme d'Etat d'Aide-Soignante...).

Vous bénéficiez d'une **première expérience réussie** sur un poste similaire.

Vos qualités :

- Autonomie, sens de l'organisation et capacité d'adaptation,
- Sens de la discrétion - confidentialité,
- Bon relationnel et sens du contact,
- Sens du service rendu et de la satisfaction du bénéficiaire.
- Permis de conduire indispensable : de nombreux déplacements sur le secteur sont à prévoir. Un véhicule peut être mis à disposition.

Le poste :

Contrat de travail : **CDD à pourvoir dès que possible.**

Temps de travail : **Temps partiel 104 h par mois minimum.**

Rémunération selon diplôme et catégorie de notre Convention Collective de Branche.

Spécificités : interventions en semaine et week-end.

Permis B indispensable

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook : Fédération ADMR de la Vienne !